

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 JUIN 2015

Délibération n° D-2015-273

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 23/06/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 06/07/2015

**Chantiers d'insertion 2015 - Approbation des conventions
complémentaires de chantier entre la Ville de Niort et la
Mission pour l'Insertion et pour l'Emploi (MIPE)**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Madame Agnès JARRY

Excusés :

Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

Direction Patrimoine et Moyens**Chantiers d'insertion 2015 - Approbation des conventions complémentaires de chantier entre la Ville de Niort et la Mission pour l'Insertion et pour l'Emploi (MIPE)**

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Depuis plusieurs années, la Ville de Niort a développé son partenariat avec différents opérateurs dans les actions d'insertion.

Aussi, de nombreux chantiers d'insertion ont été confiés à l'association « Mission pour l'Insertion et Pour l'Emploi » (MIPE) pour réaliser différents travaux de rénovation ou de réaménagement du patrimoine communal.

Lors du Conseil municipal du 2 février 2015, la Ville s'est engagée à confier à la MIPE, au titre de l'année 2015, divers chantiers pour une participation estimée à :

- 100 000,00 € pour la main d'œuvre ;
- 18 000,00 € TTC pour la fourniture des matériaux nécessaires à la bonne exécution des chantiers.

Par ailleurs, onze conventions de chantiers ont été approuvées pour un montant versé à la MIPE de 74 064,00 €.

Aujourd'hui, afin de répondre aux engagements, il est proposé d'approuver les conventions de chantiers complémentaires suivantes :

| Equipements | Nature du chantier | Montant affecté à la main d'œuvre (en €) | Montant estimé des matériaux (en € TTC) |
|------------------------------------|-----------------------|------------------------------------------|-----------------------------------------|
| Jardin des plantes | Travaux de maçonnerie | 14 858,00 | 606,84 |
| Maison de quartier de Clou Bouchet | Travaux de peinture | 9 765,00 | 1 565,48 |
| Salle de sport – rue Bara | Travaux de peinture | 1 313,00 | - |

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions complémentaires entre la Ville de Niort et la MIPE ;
- approuver le versement à l'association MIPE du montant complémentaire de 25 936,00 €, pour la main d'œuvre, portant le montant total versée à la MIPE au titre des chantiers d'insertions 2015 à 100 000,00 € ;
- approuver la fourniture de matériaux à la MIPE pour la bonne exécution du chantier complémentaire pour un montant estimé à 2 172,32 € TTC, ce qui porte le montant global pour l'année 2015 à 14 841,72 € TTC ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les conventions.

**LE CONSEIL
ADOpte**

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 37 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 8 |

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY